



CUSTOM[®]

TILE INSTALLATION SYSTEMS

Conforme aux normes OSHA HazCom 2012 et SIMDUT 2015

FICHE SIGNALÉTIQUE

Section 1: IDENTIFICATION

1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du Produit: EBM-Lite™ Premium Epoxy Bonding Mortar – 100% Solids Part A

Code du Produit: Non Disponible

1.2 UTILISATION RECOMMANDÉE DU PRODUIT CHIMIQUE ET RESTRICTIONS

Utilisation: Mortier Époxy

1.3 DÉTAILS DU FOURNISSEUR DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom/Adresse: Custom Building Products
Five Concourse Parkway, Suite 1900
Atlanta, GA 30328

Numéro de Téléphone: 1-(800)-272-8786

1.4 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Numéro de Téléphone d'urgence: INFOTRAC 1-800-535-5053 (Etats-Unis et Canada)
INTERNATIONAL + 1-352-323-3500

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSEMENT DU PRODUIT CHIMIQUE CONFORMEMENT AU PARAGRAPHE (d) DE LA NORME 29 CFR 1910.1200 (OSHA HAZCOM 2012)

Dommages sérieux au niveau des yeux	Catégorie 2A
Corrosion cutanée	Catégorie 2
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1

2.2 ELEMENTS D'ETIQUETAGE CONFORMEMENT A LA NORME OSHA HAZCOM2012

2.2a MOT INDICATEUR:
ATTENTION!

2.2b MENTION DE DANGER
Provoque une sévère irritation des yeux
Provoque une irritation cutanée
Peut provoquer une allergie cutanée

2.2c PICTOGRAMMES DE RISQUE



**FICHE SIGNALÉTIQUE****2.2d AVERTISSEMENTS**

i. PREVENTION	Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas respirer les vapeurs/brouillards/aérosols. Les vêtements contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants imperméables/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
ii. INTERVENTION	Si sur la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'air frais et rester à l'aise pour respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un centre antipoison/un médecin. En cas d'ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
iii. ENTREPOSAGE	Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.
iv. ELIMINATION	Détruire le contenu ou le contenant selon toutes les réglementations locales, régionales, nationales ou internationales.

2.3 INFORMATION SUPPLEMENTAIRE**2.3a AUTRES DANGERS NON-CLASSÉS**

Non Applicable

2.3b TOXICITÉ AIGUË INCONNUE

0% du mélange est constitué d'ingrédient(s) à toxicité aiguë inconnue.

Section 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS**3.1 MELANGES**

Nom d'Ingrédient	Numéro de CAS	% en poids
Propane, 2,2-bis [p-(2,3-époxypropoxy) phényl] -, polymères	25085-99-8	65 – 85%*
Alkyl(C12-14) glycidyl ether	68609-97-2	10 – 30%*

*Signifie que le composant tombera dans l'une des plages spécifiées en raison de la variabilité de lot à lot et pour protéger les informations commerciales confidentielles.

Section 4: MESURES DE PREMIERS SOINS**4.1 DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SOINS**



CUSTOM®

TILE INSTALLATION SYSTEMS

Conforme aux normes OSHA HazCom 2012 et SIMDUT 2015

FICHE SIGNALÉTIQUE

VOIES D'EXPOSITION	DESCRIPTION
Yeux:	En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.
Peau:	En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.
Inhalation:	S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
Ingestion:	Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

4.2 LES PRINCIPAUX SYMPTÔMES/EFFETS, AIGUS ET DIFFERES

VOIES D'EXPOSITION	DESCRIPTION
Yeux:	Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort, malaise ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Peau:	Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et gerçure de la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Inhalation:	Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion:	Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

4.3 INDICATION DE SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET DE TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

- Remarque pour le médecin :** Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.
- Traitements spécifiques :** En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 INFLAMMABILITE

Inflammabilité: Non inflammable/Non combustible selon les critères SIMDUT / OSHA HAZCOM2012

FICHE SIGNALÉTIQUE

5.2 AGENTS D'EXTINCTION

- 5.2a. Agents d'extinction appropriés:**
Traiter pour les matériaux environnants.
- 5.2b. Agents d'extinction non appropriés:**
Non Disponible

5.3 DANGERS SPÉCIAUX RESULTANT DU PRODUIT CHIMIQUE

- 5.3a. Produits de combustion:**
Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone, oxydes d'azote.
- 5.3b. Données sur les risques d'explosion:**
- i. Sensibilité au choc mécanique:**
Non Disponible
 - ii. Sensibilité aux décharges statiques:**
Non Disponible

5.4 ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS ET LE PERSONNEL CONTRE LES INCENDIES

Demeurer avec le vent dans le dos. Porter un équipement de protection complète incluant la protection respiratoire (SCBA).

Section 6: MESURES CONTRE LES DEVERSEMENTS ACCIDENTELS

6.1 PRECAUTIONS PERSONNELLES, EQUIPEMENTS DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.2 METHODES ET MATERIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

- Méthodes de confinement:** Ramasser tout produit utilisable. Ne pas déverser dans les égouts ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Porter un équipement de protection individuel approprié (PPE).
- Méthodes de nettoyage:** Absorber le produit renversé avec un média absorbant et balayer. Éliminer le matériel non désiré conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Section 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

7.1 PRECAUTIONS POUR LA MANIPULATION SÉCURITAIRE

- Manipulation:** Utiliser dans des zones bien ventilées. Porter des gants imperméables et une protection oculaire. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques, sauf indication contraire du fabricant. Ne pas entrer dans les yeux. Ne passez pas sur la peau ou les

FICHE SIGNALÉTIQUE

vêtements. Ne pas respirer les vapeurs/brouillards/aérosols. Ne prenez pas en interne.

Conseils généraux d'hygiène:

Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

7.2 CONDITIONS POUR ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE, INCLUANT TOUTE INCOMPATIBILITE

Entreposage:

Garder sous clef. Garder hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Conserver à la température ambiante et garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Section 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PARAMETRES DE CONTROLE

Directives d'exposition:

Limites d'exposition Au Travail		
Ingrédient	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Propane, 2,2-bis [p-(2,3-époxypropoxy) phényl] -, polymères	Non Disponible	Non Disponible
Alkyl(C12-14) glycidyl ether	Non Disponible	Non Disponible

8.2 CONTRÔLES D'EXPOSITION

Contrôles d'ingénierie:

Utiliser une ventilation / aération adéquate pour maintenir l'exposition (poussières en suspension, fumée, vapeur, etc.) en dessous des limites permises.

8.3 MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

8.3a. Equipement de protection individuelle:

- i. **Protection des yeux et du visage:** Porter des lunettes de protection contre les poussières et les éclaboussures (correctement ajustées), ainsi qu'une protection faciale (écran facial)
- ii. **Protection de la peau:**
 1. **Protection des mains:** Porter des gants imperméables, comme nitrile.
 2. **Protection du corps:** Porter des vêtements de protection appropriés
- iii. **Protection des voies respiratoires:** Un NIOSH approuvé respirateur ou le visage de filtrage pièce, comme N95, est recommandé dans les zones mal ventilées ou lorsque les limites d'exposition admissibles peut être dépassée. Les respirateurs doivent être choisis et utilisés selon les directives d'un professionnel de la santé et de la sécurité formé en la matière, conformément aux exigences de la norme OSHA (29 CFS 1910.134) en matière de respirateurs et de la norme ANSI (Z88.2) en matière de protection respiratoire.
- iv. **Mesures générales de santé et de sécurité:** A manipuler selon les pratiques de santé et d'hygiène industrielles établies.

**FICHE SIGNALÉTIQUE****Section 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Apparence (état physique, couleur etc.)	Coller
Odeur	Caractéristique
Seuil d'odeur	Non Disponible
pH	Non Disponible
Point de fusion / Point de congélation	Non disponible
Point initial d'ébullition et limite d'ébullition	>212°F(>100°C)
Point d'éclair	>200°F(>93.3°C)
Taux d'évaporation (Eau=1):	Non Disponible
Inflammabilité:	Non inflammable/Non Combustible
Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosion	Non Disponible
Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosion	Non Disponible
Pression de vapeur	Non Disponible
Densité de vapeur	Non Disponible
Densité relative / gravité spécifique	1.10 – 1.20 g/mL
Solubilité dans l'eau:	Miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non Disponible
Température d'inflammation spontanée:	Non Disponible
Température de décomposition:	Non Disponible
Viscosité (cps):	Non Disponible
COV	<30 g/L lorsque mélangé correctement avec les parties B et C

Section 10: STABILITE AND REACTIVITE**10.1. REACTIVITE**

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. STABILITE CHIMIQUE

Stable dans les conditions normales d'entreposage. Garder au sec.

10.3. POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES

Aucune réaction dangereuse dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. CONDITIONS A EVITER

Chaleur. Matériaux incompatibles.

10.5. MATERIAUX INCOMPATIBLES

Acides forts et Oxydants.

10.6. PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone, oxydes d'azote.

Section 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE**11.1. VOIES D'EXPOSITION PROBABLES:**

Contact avec la peau, absorption par la peau, contact avec les yeux, inhalation et ingestion

11.2. SYMPTOMES LIES AUX CARACTERISTIQUES PHYSIQUES/CHIMIQUES/TOXICOLOGIQUES



FICHE SIGNALÉTIQUE

Yeux: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort, malaise ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.

Peau: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et gerçure de la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Inhalation: Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion: Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

Toxicité Aiguë (ATE _{mix} = 5,499 mg/kg)		
Ingrédient	CL50	DL50
Propane, 2,2-bis [p-(2,3-époxypropoxy) phényl] -, polymères	Non Disponible	Orale: >5,000 mg/kg, rat
Alkyl(C12-14) glycidyl ether	Non Disponible	Orale: >5,000 mg/kg, rat

Cancérogénicité	
Ingrédients	Produits chimiques inscrits comme agents cancérogènes ou potentiellement cancérogènes (NTP,IARC,OSHA,ACGIH,CP65)
Propane, 2,2-bis [p-(2,3-époxypropoxy) phényl] -, polymères	Non Listé
Alkyl(C12-14) glycidyl ether	Non Listé

11.3. EFFETS DIFFERES ET EFFETS IMMEDIATS ET CHRONIQUES D'UNE EXPOSITION A COURT ET A LONG TERME

A COURT TERME	
Corrosion/Irritation cutanée:	Provoque une irritation cutanée
Domage/Irritation grave oculaire:	Provoque une sévère irritation des yeux
Sensibilisation des voies respiratoires:	Non Classés
Sensibilisation de la peau:	Peut provoquer une allergie cutanée
Exposition unique - STOT:	Peut irriter les voies respiratoires
Danger d'aspiration:	Non Classés
A LONG TERME	
Cancérogénicité:	Non Classés
Mutagénicité des cellules germinales:	Non Classés
Toxicité pour la reproduction:	Non Classés
Exposition Répétée –STOT:	Non Classés
Effets Antagonistes/Synergiques	Non Classés

Section 12: INFORMATION ECOLOGIQUE

12.1. ECOTOXICITE

Peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ou dans les cours d'eau

Ecotoxicité

**CUSTOM**[®]

TILE INSTALLATION SYSTEMS

Conforme aux normes OSHA HazCom 2012 et SIMDUT 2015

FICHE SIGNALÉTIQUE

Ingrédient	EC50/NOEC-48 Heures	LC50/NOEC-96 Heures
Propane, 2,2-bis [p-(2,3-époxypropoxy) phényl] -, polymères	1.8 mg/L, Daphnia magna	2 mg/L, Oncorhynchus mykiss
Alkyl(C12-14) glycidyl ether	Non Disponible	>5,000 mg/L, Oncorhynchus mykiss

12.2. PERSISTANCE ET DEGRABILITE

Non Disponible

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Non Disponible

12.4. MOBILITE DANS LE SOL

Non Disponible

12.5. AUTRES EFFETS NEFASTES

Non Disponible

Section 13: ELIMINATION**13.1. METHODE POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS**

Eliminer produit et contenant dans le respect des les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales.

13.2. AUTRES METHODES D'ELIMINATION RECOMMANDEES

Non Disponible

Section 14: INFORMATION CONCERNANT LE TRANSPORT

DOT (Etats-Unis)	TMD (CANADA)	IATA
NUMERO ONU: Non Réglementé	NUMERO ONU: UN3082	NUMERO ONU: UN3082
DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT: Non Réglementé	DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT: Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, N.O.S. (Résine époxy)	DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT: Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, N.O.S. (Résine époxy)
CLASSE DE RISQUE POUR LE TRANSPORT (ES): Non Réglementé	CLASSE DE RISQUE DE TRANSPORT (ES) Classe 9	CLASSE DE RISQUE DE TRANSPORT (ES) Classe 9
GROUP D'EMBALLAGE (S'IL Y A): Non Réglementé	GROUPE D'EMBALLAGE (S'IL Y A): III	GROUPE D'EMBALLAGE (S'IL Y A): III
	Exception de quantité limitée <= 5L	Exception de quantité limitée <= 5L

FICHE SIGNALÉTIQUE

En résumé: Le produit n'est PAS réglementé par le DOT et EST réglementé par les réglementations IATA/IMDG. Les produits sont exemptés du TMD lorsqu'ils sont expédiés par route / rail conformément au paragraphe 1.45.1 du Règlement sur le TMD.

14.1. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Polluant marin conformément aux réglementations IATA et IMDG

14.2. TRANSPORT EN VRAC CONFORMEMENT A L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET DU CODE IBC

Non Disponible

14.3. PRECAUTIONS SPECIALES POUR L'UTILISATEUR

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Section 15: INFORMATION REGLEMENTAIRE

15.1. REGLEMENTATION CONCERNANT LA SECURITE, LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT / MESURES LEGISLATIVES SPECIFIQUES POUR LE PRODUIT CHIMIQUE


Canada: Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique comprend toutes les informations requises du Règlement sur les produits dangereux.

Etats-Unis: Fiche signalétique préparée conformément à la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 1910.1200) HazCom 2012

15.2. INFORMATION FEDERALE POUR ETATS-UNIS:

INGREDIENTS	SARA TITRE III			
	SECTION 302 (EHS) TPQ (LBS)	SECTION 304 EHS RQ (LBS)	CERCLA RQ (LBS)	SECTION 313 (TRI)
Propane, 2,2-bis [p-(2,3-époxypropoxy) phényl] -, polymères	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
Alkyl(C12-14) glycidyl ether	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé

15.3. DU DROIT DE SAVOIR LOIS LISTES POUR LES ETATS-UNIS

Proposition 65 de la Californie:	 AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris benzène, identifiés par l'Etat de Californie comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov
Du "Droit de Savoir" pour autres listes états des Etats-Unis:	Propane, 2,2-bis [p-(2,3-époxypropoxy) phényl] -, polymères: CAS#25085-99-8 Alkyl(C12-14) glycidyl ether: CAS#68609-97-2 N,N'Ethylenebis(12-hydroxyoctadecanamide): CAS#123-26-2 Octamethylcyclotetrasiloxane: CAS#556-67-2

15.4. INVENTAIRES MONDIAUX

Ingrédient	Etats-Unis TSCA	Canada LIS/LES
Propane, 2,2-bis [p-(2,3-époxypropoxy) phényl] -, polymères	Oui	LIS
Alkyl(C12-14) glycidyl ether	Oui	LIS



FICHE SIGNALÉTIQUE

15.5. CLASSEMENT NFPA ET HMIS:

DANGER POUR LA SANTÉ

4 EXTRÊME: les lésions peuvent être mortelles sans traitement approprié et immédiat.

3 GRAVE: les lésions ou effets graves de persistance complète et un appareil de respiration doivent être portés.

2 MODÉRÉ: les symptômes ou lésions d'un caractère local doivent être portés.

1 FAIBLE: un appareil de respiration peut être porté.

0 MINIME: aucune précaution nécessaire.

DANGER D'INFLAMMABILITÉ

4 EXTRÊME: peut ou peut-être facilement enflammable. Point d'éclair en dessous de 23°F (22.2°C).

3 GRAVE: enflammable. Point d'éclair (F) à 100°F (22.2 à 37.8°C).

2 MODÉRÉ: combustible. Nécessite une extinction modérée pour s'éteindre. Point d'éclair en dessous de 200°F (93.3°C).

1 FAIBLE: peu combustible. Nécessite une forte chaleur pour s'éteindre.

0 MINIME: ne brûle pas dans des conditions normales.

RISQUE SPÉCIFIQUE

Oxydant
Acide
Alcalin
Corrosif
Ne pas utiliser d'eau
Radiation

RISQUE D'INSTABILITÉ

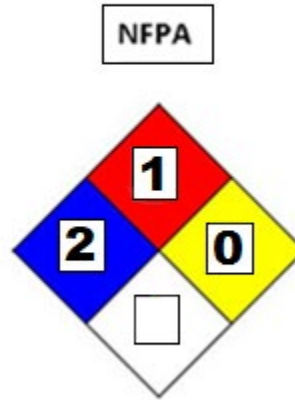
4 EXTRÊME: explosif à température ambiante.

3 GRAVE: peut exploser si choqué ou chauffé (par confinement ou en mélange avec d'autres produits).

2 MODÉRÉ: instable. Peut réagir avec de l'eau.

1 FAIBLE: peut réagir si chauffé ou mélangé avec d'autres produits.

0 MINIME: non réactif stable. Ne réagit pas avec l'eau.



HMIS

2 SANTÉ	INDICE DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	
1 INFLAMMABILITÉ	A	G
0 RÉACTIVITÉ	B	H
G PROTECTION INDIVIDUELLE	C	I
	D	U
	E	K
	F	X

★ Demandez à votre superviseur pour obtenir des instructions particulières de manipulation

Indice De Danger	
4	Danger Sévère
3	Danger Sérieux
2	Danger Modéré
1	Danger Faible

15.6. AGENCE DE SOURCE DES CLASSEMENTS CANCÉROGENES:

CP65	Proposition 65 de la Californie
OSHA (O)	Occupational Safety and Health Administration (OSHA – Direction Générale de la Sécurité et de la Santé au Travail)
ACGIH (G)	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux) <ul style="list-style-type: none"> A1 – Agent cancérigène pour les humains – Confirmé A2 – Agent cancérigène pour les humains - Soupçonné A3 – Agent cancérigène pour les animaux A4 – Ne peut pas être classé comme cancérigène pour les humains A5 – N'est pas soupçonné comme cancérigène pour les humains



CUSTOM®

TILE INSTALLATION SYSTEMS

Conforme aux normes OSHA HazCom 2012 et SIMDUT 2015

FICHE SIGNALÉTIQUE

CIRC (I)	Centre International de Recherche sur le Cancer <ul style="list-style-type: none">• 1 – L'agent (mélange) est cancérogène pour les humains• 2A – L'agent (mélange) est probablement cancérogène pour les humains: il existe peu de preuves de cancérogénicité chez l'humain et suffisamment de preuves de cancérogénicité chez les animaux de laboratoire.• 2B – L'agent (mélange) est probablement cancérogène pour les humains; il existe peu de preuves de cancérogénicité chez l'humain en l'absence de preuves suffisantes de cancérogénicité chez les animaux de laboratoire.• 3 – L'agent (mélange, circonstance d'exposition) ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'humain• 4 – L'agent (mélange, circonstance d'exposition) n'est probablement pas cancérogène pour l'humain.
NTP (N)	National Toxicology Program (Programme national de toxicologie) <ul style="list-style-type: none">• 1 – Connus pour être cancérogène• 2 – Raisonnablement anticipé d'être cancérogène

Section 16: RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

Date de Préparation: 15 Avril 2013

Version: 2.0

Date de Révision: 23 Juillet 2019

Clause de non-responsabilité : Nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente fiche signalétique sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.

Préparé par: Custom Building Products
Téléphone: (800)-272-8786
www.custombuildingproducts.com

Fin de la fiche signalétique